

FORMATION SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL POUR LES MEMBRES DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE (C.S.E)

Conformément aux Articles L.2315-18, L2315-40 du Code du Travail

PROGRAMME

Recueil des attentes des participants

A- LA REGLEMENTATION

- Evolution et principe
- Les principaux textes
- Les obligations de l'entreprise

B- LE CSE

- Son rôle, ses missions, ses obligations, ses responsabilités, ses moyens en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- Les partenaires internes et externes (le médecin du travail, l'inspecteur du travail, les agents des CRAM, l'INRS)
- Les sources d'informations existantes (les CARSAT, l'INRS, l'ANACT)

C- LES CONDITIONS DE TRAVAIL (APPROCHE ERGONOMIQUE)

- Définition et analyse des conditions de travail
- Conception générale des conditions de travail
- Postures (notion de fatigue physique)
- Ambiances physiques, sonores, thermiques, ...

D- LES RISQUES PROFESSIONNELS

- Les principes généraux de la prévention (définition et objectif)
- Définition, terminologie
- Techniques d'analyse, d'exploitation et moyens d'action
- Etude d'un poste de travail (cas concret)
- Etude des documents de l'entreprise (DUEvRP – fiche entreprise du médecin du travail...)
- Proposition des moyens de prévention en vue de mettre à jour le DUEvRP
- Etude des risques spécifiques à l'entreprise (TMS, Risques psychosociaux...)

E- LES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES

- Définition, statistiques nationales
- Statistiques de l'entreprise (bilan Hygiène et Sécurité)
- Les conséquences financières et juridiques
- Analyse des incidents ou accidents
- Choix des mesures préventives et des solutions

Echanges libres sur des problématiques individuelles

Réf. ESE011

Public

Toute personne participant au CSE
(membre élus ou non élus)

Pré-requis

Cette formation ne nécessite pas de
prérequis

Résultats attendus

Maîtriser les missions et le
fonctionnement d'un CSE afin d'être un
véritable acteur de la prévention

Objectifs pédagogiques

Etre capable de s'impliquer dans la
politique prévention de l'entreprise
Etre capable d'analyser les conditions
de travail

Etre capable de déceler les risques
professionnels et proposer des
mesures préventives ou correctives

Méthodes pédagogiques

Alternance entre l'étude de cas
concrets, issus de l'expérience des
participants, et les apports juridiques et
techniques essentiels

Chaque participant recevra un
document de synthèse et une clé USB
sur laquelle il enregistrera son travail de
recherche

Travail en sous-groupe
Recherches sur Internet

Durée

3 jours soit 21 heures
(entreprises de moins de 300 salariés)

Nature de la sanction

Attestation de fin de formation

Calendrier 2019

AGEN :

- 7-8-14 mars
- 13-14-22 mai
- 20-21-27 juin
- 9-10-16 septembre
- 14-15-21 novembre
- 9-10-16 décembre

MARMANDE :

- 1-2-8 avril
- 30 sept. 1-7 octobre

Tarif

600 € HT

Intervenant

Pascal CALMEL

Contacts

AGEN – 05.53.48.48.50

MARMANDE – 05.53.84.82.82